

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Nos réf. : XO/DJ/IGh/2026-03/14
Affaire suivie par la Direction Générale des Services
Tél. : 04.72.49.52.12
Fax : 04.37.20.16.25
dgs@mairie-grigny69.fr

Mesdames et Messieurs
les Conseillers municipaux

Objet : Réunion du Conseil Municipal

Grigny-sur-Rhône, le 30 mars 2026

Madame, Monsieur,

chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

VENDREDI 03 AVRIL 2026

à 19 H 00

à l'Hôtel de Ville – salle Adrien DUTARTRE

dont l'ordre du jour figure ci-dessous :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 20 mars 2026

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Mandat 2026-2032 - Détermination des commissions municipales
- Mandat 2026-2032 - Représentation au sein des commissions municipales
- Mandat 2026-2032 - Représentation au sein des organismes locaux
- Mandat 2026-2032 - Représentation au sein des organismes extérieurs
- Mandat 2026-2032 - Indemnités de fonction des Adjoints au Maire et des Conseillers délégués
- Mandat 2026-2032 - CCAS - Détermination du nombre de membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
- Mandat 2026-2032 - CCAS - Élection des représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration - Renouvellement
- Mandat 2026-2032 - Commission d'appel d'offres - Renouvellement

RESSOURCES

- Mandat 2026-2032 - Charte du recrutement

EDUCATION

JEUNESSE

- Année 2026 - Jumelage - Séjour été : Répartition du financement ERASMUS et convention de partenariat entre les Villes de Grigny-sur-Rhône et de Sorgues
- Séjour d'été dans le cadre du jumelage avec Wettenberg (Camp jeunes du 27 juillet au 06 août 2026) - Convention de mise à disposition temporaire de locaux entre ACOLEA AMPH-Medico-Social et la Ville de Grigny-sur-Rhône



ENFANCE

- Carte scolaire 2026-2027

INFORMATIONS DIVERSES

- DIA,
- Actes de gestion.

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bin Cochard

Xavier Odo,
Maire.



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 avril 2026

POUVOIR

Je soussigné(e).....

Donne à M.....

Le pouvoir de voter en mon nom au cours de la séance publique du Conseil Municipal du vendredi 3 avril 2026.

O : Pour toute la séance,

O : De à
(cocher la ligne correspondante)

A laquelle je ne puis assister.

Grigny-sur-Rhône, le

Signature :
*Faire précéder la signature de la
mention « **Bon pour pouvoir** »*

Vote par procuration - Important :

Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul mandat.

Article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales : « Un conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix un pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat. Le maire peut recevoir procuration de vote et le vote par procuration est compatible avec le scrutin secret. »